

Lettre de Mellinet, ex-président de la société populaire de Nantes (Loire-Inférieure) et adresse de la même société, lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettre de Mellinet, ex-président de la société populaire de Nantes (Loire-Inférieure) et adresse de la même société, lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 304;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21503\\_t1\\_0304\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21503_t1_0304_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Continuez, Pères de la Patrie. Ne craignez point que les cris de rage de quelques êtres vils puissent frapper vos oreilles, ils seront facilement étouffés par les expressions vives de la reconnaissance de tout un peuple que vous venez de rendre à l'exercice de ses droits, aux vertus et au bonheur.

Vive la République, vive la Convention nationale.

*Suivent 42 signatures.*

c<sup>9</sup>

[*Mellinet, ex-président de la société populaire de Nantes, au président de la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (21)

Représentant du peuple,

Je me félicite d'être en ce moment l'organe de la Société populaire et de la commune de Nantes, qui me chargent de te prier de présenter leur adresse à la Convention nationale; les principes qu'elle contient ont toujours été dans nos cœurs et c'est un besoin bien doux pour nous de les manifester.

Salut et fraternité.

MELLINET aîné, *ex-président de la société populaire.*

[*La société populaire de Nantes à la Convention nationale le 25 vendémiaire an III*] (22)

Liberté, Égalité.

*Vive la Convention nationale!*... Tel est le cri unanime dont retentit la commune de Nantes!... Représentans du Peuple français, tel est le cri que nous avons répété avec un enthousiasme indécible, lorsque nous avons entendu la lecture de votre *adresse au Peuple*; que cette adresse est consolante pour les patriotes! inviolablement unis à la Représentation nationale, de vaines déclamations contre ses travaux n'altéreront jamais notre confiance en elle; comme elle, c'est par la sagesse de nos principes que nous voulons bien mériter de la République, c'est par nos vertus républicaines que nous nous rendrons dignes de ses lois bienfaisantes.

Citoyens Représentans, le bien est difficile à faire, vous en avez subi la dure épreuve; mais que rien ne vous décourage, soutenez votre énergie et la dignité du peuple que vous seuls représentez et le peuple français sera heureux; que vous importent les calomnies de quelques hommes immoraux, vous ne voulez que la reconnaissance des patriotes, vous ne voulez que leur bonheur. Immolez donc sans pitié aux grands intérêts qui vous animent toutes les factions qui voudraient dominer. Le peuple et la force de la raison, voilà les seules puissances

qui doivent régner sur le pays que les français habitent. Ces opinions exagérées, ces agitations qui nous ont déchirés et qui nous épuisent, ces desordres sans nombre, ces assassinats qu'on auroit voulu nationaliser, cette perpétuité cruelle de l'exécrable guerre de la Vendée, tous les maux enfin qui nous ont accablés, voilà l'ouvrage des factions. L'agriculture, le commerce, l'industrie, les vertus, la paix intérieure, les sciences et les arts, tout ce qui peut assurer la prospérité d'un Etat libre étoit l'objet de leur haine. Elles voulaient nous plonger dans la barbarie, pour nous vendre plus sûrement après à un dominateur audacieux.

Législateurs, redoutons ceux qui proscrivant la liberté de la presse, la sagesse et les lumières, ne voulaient perpétuer cette puissance effrayante que pour faire régner le crime, couvrir leur avilissement et leurs forfaits, et assurer leur impunité. Il faut rejeter à jamais de notre sein tous ces hommes féroces!... Toutes les autorités constituées ne doivent plus être composées que d'hommes vertueux, il faut des lois et non du sang!...

Citoyens Représentans, tels sont vos principes et les nôtres, déjà nous en ressentons la douce influence, grâce vous soient rendues. Nos ennemis extérieurs sont battus de toutes parts et les rebelles vendéens vont être anéantis, vous nous l'avez assuré. Le commerce et les sciences utiles vont reprendre un éclat durable, une instruction publique sage et suffisante, va donner les moyens d'élever des hommes qui assureront le triomphe de la République, et des héros pour le bonheur de la patrie. L'homme probe, laborieux et instruit, le commerçant comme l'ouvrier, le laboureur comme l'homme de lettres, travaillant tous au bien général, vont enfin recevoir le prix de leurs pénibles travaux et bien mériter de la nation!... des années de vertus vont nous faire oublier des siècles de crimes. *L'unité, l'indivisibilité et la prospérité de la République vont être assurées : Vive la Convention nationale ! Vive à jamais la République française !*

ROBINOT-BERTRAND, *président*, MELLINET, *rédacteur*, LE COQ, CLINOÛ, QUICQUE, *secrétaires*, CHOUDET, *secrétaire archiviste.*

c<sup>10</sup>

[*La société populaire de Dun-sur-Loir à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (23)

Citoyens Représentans

Nous avons lu avec enthousiasme votre adresse au peuple français; votre voix a retenti dans l'âme de tous les citoyens et au nom sacré de la justice et de la vertu, vous avez appelé pour jamais le peuple au tour de la Convention nationale.

(21) C 325, pl. 1408, p. 28.

(22) C 325, pl. 1408, p. 27.

(23) C 325, pl. 1408, p. 14.